ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 93030

Texte de la question

M. Serge Bardy appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la question du dépannage des fauteuils roulants. En effet, lorsqu'un fauteuil électrique tombe en panne, les techniciens de réparation (revendeurs de fauteuil) interviennent généralement sur des plages horaires réduites, uniquement en semaine. Par conséquent, les personnes handicapées dont le fauteuil tombe en panne le soir ou le week-end risquent de ne pas voir leur dépannage pris en charge par la CPAM ou sont contraints de faire appel aux pompiers. En outre, les prêts de fauteuil se font parfois avec délai. Cette situation est évidemment un grave obstacle à l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement a pris ou entend prendre pour améliorer cette situation et favoriser un dépannage rapide et efficace. Il lui suggère également d'envisager de rendre obligatoire les pneus increvables sur les fauteuils mis en vente en France, afin de réduire les accidents évitables dus aux crevaisons.

Données clés

Auteur : M. Serge Bardy
Circonscription : Maine-et-Loire (6e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 93030
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion
Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 février 2016, page 1129
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)